

## RIGIPS SA RÉDUIT SES COÛTS EN AMÉLIORANT SON EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Rigips SA produit des carreaux de plâtre massif sur trois sites.

Entre 1990 et 2012, Rigips SA a réduit ses émissions de CO<sub>2</sub> de 25 % et amélioré son efficacité énergétique de 24 %. Elle vise maintenant une nouvelle réduction de 15 % de ses émissions de CO<sub>2</sub>. Grâce à ces ambitieux objectifs et à sa participation à l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), elle est parée pour l'introduction du modèle pour les gros consommateurs du canton de Berne.

Rigips est synonyme de construction à sec en plâtre, et l'inverse est tout aussi vrai. Rigips SA extrait en Suisse des roches pour les transformer en carreaux de plâtre massif pour la construction à sec. Elle dispose de ses propres carrières à Granges (VS) et à Leissigen, au bord du lac de Thoun. Après préparation, les matériaux sont transformés en carreaux de plâtre massif sur l'un des trois sites de production du pays. En Suisse, ces produits sont commercialisés sous le nom de marque ALBA.

### Chacun peut s'améliorer

Rigips SA a trois sites de production, situés dans le canton de Berne et en Valais. Sa plus grande usine est celle de Heim-

berg, près de Thoun. Marcel Sigrist, le directeur, est plutôt détendu pour parler d'efficacité énergétique : pour lui, les économies d'énergie sont une évidence et une nécessité. Technicien d'exploitation, il est responsable de la consommation d'énergie de toutes les usines de Rigips SA, où il travaille depuis bientôt dix ans. Trouver de nouvelles mesures d'économies d'énergie est un hobby à ses yeux. Les objectifs d'économies convenus par Rigips SA dans la convention d'objectifs conclue avec l'AEnEC sont d'ailleurs dépassés. Avec à la clé le remboursement de la taxe sur le CO<sub>2</sub>, une récompense financière pour les efforts fournis. En 2015, le canton de Berne introduit l'article sur les gros consommateurs. « Cela ne me cause pas l'ombre d'un souci », explique Marcel Sigrist. En effet, la convention d'objectifs conclue avec l'AEnEC est reconnue par le canton.

### Toutes les usines sont alimentées au gaz naturel

Il y a sept ans, l'usine de Heimberg a investi dans un raccordement au réseau de gaz naturel. Fini les va-et-vient hebdomadaires de camions citernes remplis ☺



### Marcel Sigrist

Directeur de l'usine de Heimberg et coordinateur énergie pour les usines Rigips SA

### Quels produits novateurs Rigips SA fabrique-t-elle ?

Nos carreaux de plâtre massif au PCM (phase-change material) par exemple. Le mélange de plâtre contient de microbilles de cire qui se liquéfient ou durcissent en fonction de la température. La température ambiante est absorbée durant la journée et diffusée durant la nuit, d'où un équilibre thermique. Si l'on règle en conséquence les systèmes de climatisation, vous pouvez économiser de l'énergie.

### Quels sont les défis qui attendent Rigips SA ?

C'est l'évolution des prix, sans aucun doute. La concurrence internationale évolue en permanence. Produire en Suisse comporte certains inconvénients. Nos concurrents sont pour la plupart dans l'UE et ils produisent meilleur marché. Néanmoins, ou pour cette raison, nous mettons au point des produits de grande qualité et très pratiques, pour lesquels les clients doivent se retrouver au niveau du prix.

### Comment sensibilisez-vous vos collaborateurs aux économies d'énergie ?

Si les premières étapes ont déjà été réalisées et que les processus ont été modifiés, il s'agit surtout de conserver les acquis. C'est alors mon travail que d'être attentif et de rappeler à nos collaborateurs d'avoir la même attention. Non seulement la direction de l'entreprise doit lancer les mesures d'amélioration, elle doit aussi les suivre.

### Où souhaitez-vous économiser encore de l'énergie dans votre usine ?

L'étape la plus importante, le passage au gaz naturel, est maintenant franchie. Mais il reste un fort potentiel, par exemple dans la technique pour les processus, les mesures et les réglages. Là, nous devons nous améliorer, pour mieux documenter nos flux d'énergie et pour être ainsi en mesure d'optimiser nos processus du point de vue énergétique. Ces dernières années, nous avons économisé énormément d'énergie en prenant des mesures d'amélioration grandes ou petites. Mais nous ne mesurons pas encore quels sont les effets de ces différentes mesures précisément.



Le séchage des carreaux de plâtre massif englutit 70 % de l'énergie utilisée.

de mazout ! L'usine de Leissigen a fait de même en 2009. Le site de Granges quant à lui fonctionne depuis toujours au gaz naturel. Ces mesures d'amélioration ont permis à Rigips SA de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 3600 tonnes par an, ce qui représente une réduction de 25 %. Si elles émettent désormais moins de CO<sub>2</sub>, les machines alimentées au gaz naturel sont également plus efficaces.

Dans la production, les plus gros consommateurs d'énergie sont les installations de séchage. Les carreaux de plâtre massif requièrent en effet une importante procédure de séchage après leur fabrication. « Ces installations consomment 70 % de toute l'énergie », précise Marcel Sigrist. Leur mise en service et leur arrêt sont particulièrement énergivores. Des processus entièrement automatisés entraînent le déclenchement d'une machine en cas d'incident. Or, l'élément déclencheur consiste très souvent dans un incident technique relativement simple, qui peut être réglé manuellement. Mais s'il est détecté trop tardivement, l'installation peut déjà être partiellement refroidie. Pour l'empêcher, Rigips SA a mis au point un système comparable à des feux de circulation. Les collaborateurs peuvent désormais intervenir dès qu'un feu passe à l'orange ou au rouge, pour régler le problème tout de suite. Banal en apparence, ce système a entraîné une réduction massive de la consommation d'énergie. Le contrôle continu des processus joue un rôle important, car il assure que cette mesure puisse continuer de déployer tous ses effets.

Une série de mesures d'amélioration

bien plus modestes s'y sont ajoutées, telles que le passage au LED, l'emploi de moteurs électriques classés 3 pour leur efficacité ou encore une formation régulière des collaborateurs dans le domaine de l'utilisation de l'énergie. Pour Marcel Sigrist, ces mesures vont tellement de soi qu'il préférerait éviter de les mentionner.

#### « Oiseaux rares »

Rigips SA fait partie du groupe du modèle Énergie de l'AEnEC destiné aux « oiseaux rares ». Ce groupe rassemble les entreprises actives dans des secteurs très peu représentés en Suisse. La verrerie Glasi Hergiswil, la société des bateaux à vapeur du lac des Quatre-Cantons ainsi que la compagnie ferroviaire BLS en font aussi partie. Ces participants bénéficient de leur

partage d'expérience, un dialogue fructueux même pour des oiseaux rares, souligne Erich Kalbermatter, le chef de secteur et modérateur de l'AEnEC qui suit le groupe : « Il existe des points communs, surtout pour les processus thermiques de production et les processus de séchage et de chauffage à haute température. » Ces sujets

sont également abordés dans les Forums de l'AEnEC, qui ont lieu chaque année. Marcel Sigrist s'y rend avec plaisir : « J'apprécie d'être tenu au courant des dernières évolutions techniques. » Les Forums et les échanges d'expérience au sein du groupe amènent les participants à réfléchir activement à leurs propres processus. Car il existe partout des potentiels d'amélioration – ou, selon la formule de Marcel Sigrist : « Chacun peut s'améliorer. Celui qui ne le fait pas doit ensuite assumer. »

**3600**  
t CO<sub>2</sub> / an  
en moins

## MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE SUR LES GROS CONSOMMATEURS DU CANTON DE BERNE

Les entreprises dont la consommation annuelle dépasse 5 GWh pour la chaleur ou 0,5 GWh pour l'électricité sont considérées comme de gros consommateurs. En vertu de la loi sur l'énergie du canton de Berne, les gros consommateurs sont tenus de procéder à une analyse de leur consommation d'énergie et ils pourront avoir l'obligation de prendre des mesures d'optimisation de leur consommation par la suite. Les exigences légales sont remplies pour l'entreprise qui a conclu une convention d'objectifs universelle (COU) avec l'AEnEC. La COU prend en compte le fonctionnement et l'exploitation et permet aux entreprises d'atteindre leurs objectifs d'efficacité énergétique en prenant des mesures d'amélioration qu'elles ont elles-mêmes déterminées.

### COMMENT REMPLIR LES EXIGENCES DU CANTON DE BERNE

- 1 Annonce au canton de Berne de la variante choisie
- 2 Après le choix de la COU, inscription au modèle PME ou au modèle Énergie
- 3 Relevé des données énergétiques et des potentiels, saisie au moyen de l'outil de l'AEnEC relatif à la convention d'objectifs, élaboration des objectifs chiffrés et contrôle de plausibilité par l'AEnEC
- 4 Audit par des auditeurs indépendants désignés par la Confédération
- 5 Établissement de la version finale de la COU par l'AEnEC
- 6 Signature de la COU par l'entreprise et par l'AEnEC
- 7 Suivi annuel de la consommation d'énergie par rapport aux objectifs d'économie convenus

#### CONTACTS

ERICH KALBERMATTER / chef de secteur et modérateur de l'AEnEC  
[erich.kalbermatter@enaw.ch](mailto:erich.kalbermatter@enaw.ch)  
 +41 31 752 01 71

MARCEL SIGRIST / participant AEnEC  
[marcel.sigrist@rigips.ch](mailto:marcel.sigrist@rigips.ch)  
 +41 33 439 57 65

MARTIN KERNEN / membre de la direction de l'AEnEC  
[martin.kernen@enaw.ch](mailto:martin.kernen@enaw.ch)  
 +41 32 933 88 55